



Un tableau de bord provincial partagé mesure en permanence les indicateurs clés nécessaires à la mise en place d'une économie sobre, circulaire et respectueuse des écosystèmes

Pourquoi ce jalon?

- La dégradation des écosystèmes, les enjeux d'accessibilité des matières premières et les impacts liés au changement climatique exigent une gestion mesurable, rigoureuse et transparente des ressources, en cohérence avec la mission du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).
- La mise en place d'un tableau de bord provincial partagé constituerait une avancée majeure pour le suivi et l'évaluation des progrès en matière de circularité. Il offrirait une vue d'ensemble actualisée et centralisée, soutenant ainsi les efforts pour mieux intégrer la circularité dans les pratiques économiques.
- Ce tableau de bord permettrait de suivre non seulement les indicateurs liés aux flux de matières, d'eau et d'énergie, mais aussi ceux touchant les écosystèmes, la justice sociale ou encore la santé humaine. Cette approche intégrée garantirait que la transition économique soit aussi écologique que sociale.
- Il soutiendrait l'élaboration et l'évaluation des stratégies et politiques publiques, en fournissant des données harmonisées, comparables et accessibles aux différentes parties prenantes.
- Enfin, un tel outil renforcerait la transparence démocratique, en donnant aux citoyens, médias et chercheurs un accès aux données, et en facilitant la reddition de compte ainsi que la participation citoyenne à la transition.

Niveau d'avancement



Qui doit être mobilisé



Gouvernements et organismes publics



Milieu de l'éducation et de la recherche



Milieu de la finance et de l'assurance



Organismes de développement territorial

Milieu des affaires et du travail

Comment pourrait-on s’y rendre ?

- Définir une architecture de tableau de bord cohérente et multisectorielle, capable d’agréger les données issues des outils de suivi et d’en extraire les indicateurs pertinents à l’échelle du Québec.
- Cibler les filières prioritaires (ex. agroalimentaire, énergie, construction, industrie manufacturière) dans la phase initiale du tableau de bord, afin de structurer la collecte des données.
- Intégrer le tableau de bord dans la note globale de la performance de l’administration publique, en particulier au [MELCCFP](#), afin de l’arrimer aux obligations institutionnelles et d’en faire un levier de cohérence stratégique.
- Ajouter des indicateurs clés d’économie circulaire – en cohérence avec les travaux du RRECO et de l’Institut de la statistique du Québec – pour assurer une meilleure comparabilité des projets.
- Bonifier les outils de visualisation existants (ex. graphiques de l’Institut de la statistique Québec), en y ajoutant les dimensions énergétiques, hydriques et sociales, pour offrir un portrait intégratif.
- Mettre en place une instance publique et neutre, ou mandater un organisme existant, pour coordonner le tableau de bord, garantir la transparence du processus et encadrer l’usage des données selon des principes éthiques.

Qu’est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- Le [Plan pour une économie verte 2030](#) offre un précédent structurant, avec un tableau de bord déjà en place pour le suivi des indicateurs environnementaux clés.
- La [Feuille de route gouvernementale en économie circulaire \(2024-2028\)](#) et son [Plan de mise en œuvre 2025-2028](#) offrent un cadre stratégique propice à l’intégration progressive du tableau de bord circulaire.
- La plateforme [Québec circulaire](#) peut agir comme carrefour de sensibilisation, facilitant la mobilisation des parties prenantes autour d’indicateurs partagés et favorisant leur adoption volontaire.
- Les obligations vertes du Gouvernement du Québec pourraient contribuer à financer certaines phases du tableau de bord, notamment via des exigences de reddition de compte sur les émissions et les consommations.
- Les progrès récents en intelligence artificielle, en mégadonnées et en outils numériques offrent désormais les bases technologiques nécessaires pour développer un tableau de bord capable de traiter efficacement, à grande échelle, des données multisources complexes.

Qu’est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- La réticence au partage de données, en raison des enjeux de confidentialité, de secret industriel ou de concurrence dans certains secteurs.

- La complexité technique du tableau de bord, notamment pour la collecte, l'intégration, la mise à jour et la visualisation des données.
- Les coûts liés à la gestion et à l'utilisation du tableau de bord pour les parties prenantes, en particulier pour les PME ou les organismes à ressources limitées.
- Un financement insuffisant pour les phases de développement, de tests et de déploiement, ainsi qu'un manque d'expertise dédiée dans certains ministères.
- Un déficit de clarté sur les objectifs du tableau de bord, ses utilisateurs finaux, les mécanismes de reddition de compte ou les conditions de diffusion des données.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir ?

- Quel modèle de gouvernance adopter pour ce tableau de bord ? Devrait-il être piloté par une entité unique (ex. MELCCFP, ISQ) ou cogéré avec des acteurs sectoriels (CERIEC, RECYC-QUÉBEC, INSPQ...)?
- Comment définir et structurer les indicateurs clés, en assurant l'intégration des différentes dimensions (ressources, biodiversité, santé, équité), tout en maintenant une lisibilité pour les décideurs ?
- Comment garantir la confidentialité et la sécurité des données, tout en respectant l'exigence d'accessibilité et de transparence ?
- Quels mécanismes incitatifs (ex. crédits d'impôt, subventions, reconnaissance publique) pourraient soutenir la contribution volontaire des entreprises aux données du tableau de bord ?
- Comment assurer une représentativité adéquate des dynamiques régionales et une comparabilité des données entre territoires, afin de refléter la diversité des réalités québécoises dans le tableau de bord ?

Ressources

- Gouvernement du Québec. 2025. [Tableau de bord de l'action climatique du gouvernement du Québec](#)
- Gouvernement du Québec. 2020. [Tableau de bord pour la mesure de l'économie verte](#)
- Gouvernement du Québec. 2023. [Stratégie de développement durable du gouvernement 2023-2028](#)

À propos

Cette fiche jalon met en lumière des pistes d'action concrètes et contextualisées pour accélérer la transition. Elle n'est pas prescriptive, mais vise à alimenter la réflexion, stimuler la mobilisation et favoriser l'alignement des efforts vers la [vision 2050: un futur circulaire souhaitable pour le Québec](#). Vos contributions pour l'enrichir sont les bienvenues à : info@rrecq.ca

Version : août 2025